



Lo Parvi

La Plume de l'épervier

pour connaître, faire connaître et protéger le patrimoine naturel

Janvier 2014 – Circulaire n°331 – 28ème année

Publication interne mensuelle de l'association Nature Nord Isère

Tél : 04-74-92-48-62

Secrétariat-Accueil : contact@loparvi.fr

Direction : direction@loparvi.fr

Etude : etude@loparvi.fr

Animation : animation@loparvi.fr

Site internet : <http://lo.parvi.free.fr>

Sommaire

P1 L'édito de Raphaël

P2 CR du CA de janv 2014

L'espèce du mois

P3 Inviter la nature à

l'école maternelle

P4/5 L'achat d'un broyeur,

une initiative heureuse

P6 Agenda, manifestations

L'édito de Raphaël

La fin de l'année 2013 a apporté à Lo Parvi son lot de bonnes nouvelles venant récompenser un travail de longue haleine.

Premièrement, la confirmation de l'abandon définitif du projet autoroutier A 48 Ambérieu-Coiranne qui se traduit concrètement par son retrait de tous les documents d'urbanisme du niveau national au niveau local.

Deuxièmement, l'abandon du tracé « voyageurs » de la Ligne à Grande Vitesse Lyon-Turin pour ne conserver que la ligne mixte « voyageurs-fret » avec un report significatif (30 ans) pour sa réalisation.

Troisièmement, la création de la Réserve Naturelle Nationale du Haut-Rhône français, une des plus grandes réserves alluviales de France (1707 hectares).

Quatrièmement, l'acquisition par le Conseil général de l'Isère du lac de Save (communes de Passins et Arandon), venant compléter les acquisitions des étangs de Passins et du domaine de la Laurentière (communes de Saint Victor de Morestel et Morestel), devenant ainsi le plus grand espace naturel sensible de zone humide en Isère (131 hectares composés de rivière, étangs, lac naturel, tourbières, forêts humides).

Cinquièmement, la prise de compétence « rivières » par les communautés de communes du Pays des couleurs et de l'Isle Crémieu, laissant présager la mise en place d'un cadre d'actions collectives pour protéger durablement nos cours d'eau.

Sixièmement, l'évacuation des fûts contenant des produits toxiques entreposés depuis des années sous un hangar sur la commune d'Arandon afin de les retraiter dans des conditions satisfaisantes pour l'environnement.

Ainsi, comme aime le dire Monique Coulet *: **« les bonnes nouvelles finissent par arriver mais il faut vivre suffisamment longtemps pour les voir arriver ! »**

Nous avons donc fêté ces victoires à Lo Parvi avec une pensée émue pour nos bénévoles militants trop tôt disparus (Maryse Budin et Georges Lachavanne s'étaient beaucoup investis dans ces différents dossiers).

Un grand merci à tous les adhérents, les bénévoles, les stagiaires et les salariés de Lo Parvi qui ont contribué à obtenir ces résultats positifs pour l'environnement du Nord-Isère. Merci également à tous nos partenaires ; élus visionnaires, industriels responsables, fonctionnaires (des administrations et des collectivités territoriales) courageux et compétents, associations environnementales investies et autres acteurs du territoire, qui ont permis d'obtenir ces résultats positifs pour la nature.

D'autres combats restent à poursuivre en 2014 et nous ne devons pas baisser la garde. Nous aurons besoin du soutien de chacun afin que la nature ne soit pas délaissée voire sacrifiée sur l'autel d'un monde économique en « crise ».

Bonne année !

* Monique Coulet, chercheuse au CNRS/Université Lyon 1, laboratoire d'écologie des hydrosystèmes fluviaux, vice-présidente de la FRAPNA Région, ayant beaucoup œuvré pour la protection des cours d'eau et du Rhône en particulier, est aujourd'hui retraitée.

Extraits du Compte-rendu du CA de Lo Parvi, le 9 décembre 2013

Cooptation d'un nouveau membre du CA

Christian Ruillat, présente ses motivations. Après délibération, il est accepté à l'unanimité en remplacement de Christophe Grangier, et 18ème membre du CA. La prochaine assemblée générale aura à se prononcer sur sa nomination.

Présentation du projet 'Naturaliste' (année 2)

- Organisation d'ensemble du projet : défini par des Objectifs et des Actions. 7 Objectifs répartis en deux catégories.

Des Objectifs d'Amélioration pour 4 d'entre eux et 3 d'entre eux considérés comme objectifs de valorisation.

Trois objectifs avaient été placés en priorité :

- augmenter la connaissance naturaliste
- améliorer le stockage des données naturalistes
- échanger des données avec les structures partenaires

Ils ont été tenus, mais ils demandent à être poursuivis.

Connaître, faire connaître et protéger le patrimoine naturel

L'étude des affluents du Catelan se poursuit.

En 2013, 5 affluents soit 100 km de linéaire ont été étudiés. En 2014 cette étude s'achèvera.

Le site Internet de la commission naturaliste s'enrichit. En 2013, 268 nouvelles fiches, clés d'identification des arbres et arbustes ont été mises en ligne.

Mobiliser les adhérents en 2014 sur la collecte de données sur des espèces assez communes comme lézards verts et lézards des murailles.

Faire connaître l'observatoire des saisons.

A l'unanimité le CA reconnaît l'important travail réalisé et accepte les orientations proposées.

Questions diverses.

- Le lac de Save (propriété privée) se trouve dans le périmètre des étangs de Passins, il a été préempté par le conseil Général, et finalement acheté ; il sera un lieu d'études pour Lo Parvi.

- Visite de nos amis de l'association Okologische Station de Borna (Allemagne) prévue en 2014, la commission communication prend contact avec eux.

- Sortie annuelle adhérents. Possibilité à l'Harmas du Comtat organisé par Stéphane Dardun les 13, 14 et 15 juin ; Stéphane nous présentera ce projet en février.

2

L'espèce du mois

Le Grand-Duc d'Europe *Bubo bubo*



C'est en hiver, dès décembre-janvier que ce magnifique rapace entame son chant d'amour et c'est à ce moment là que vous aurez le plus de chance de l'entendre, voire de l'observer. Quoique nocturne, il sort à ce moment-là avant la tombée de la nuit et se perche pour chanter avant de partir chasser.

C'est un excellent chasseur, doté d'une très bonne ouïe, de serres puissantes et qui vole silencieusement.

Sa nourriture est très variée : des mammifères (petits rongeurs, lièvres, lapins, renardeaux, hérissons...) des oiseaux (passereaux, anatidés, gallinacés et même des rapaces, nocturnes ou diurnes), des batraciens, des poissons...

Inviter la nature
à l'école
maternelle

Quelle drôle d'idée !

par Christine Albertin, enseignante



SEPTEMBRE...

" Maîtresse ! Maîtresse ! J'ai trouvé un serpent !!!
Au secours une bête ! Vite maîtresse, écrase-la ! "

...JUN

" Regarde maîtresse : j'ai trouvé une mante religieuse. Nous, on a trouvé
des œufs de coccinelles "

Entre ces deux moments : la prise de conscience que toute une vie existe autour de nous et que les petites bêtes ne sont pas dangereuses et nuisibles et surtout, un projet qui a fédéré les 4 classes de la maternelle et les 3 classes de cycle 2 de l'école primaire et qui a permis aux enfants mais aussi aux parents et aux enseignantes de travailler autour du thème de la nature. (commune de Tignieu-Jamezieu)

Ce projet a pu être monté grâce à l'opération " En chemin vers les ENS » proposée par le Conseil Général de l'Isère qui apporte une aide financière pour concevoir et réaliser des projets autour des ENS. Ce projet nous a permis de réaliser 4 visites du marais de la Léchère, site proche de l'école mais inconnu de la plupart des familles et surtout de bénéficier de l'intervention d'animateurs nature de Lo Parvi. Joanny, Damien et Jean Marc ont pu, au cours des sorties, faire découvrir le site et ses trésors cachés.

Quand on est enseignante en petite section, ce n'est pas évident de faire sortir sa classe dans la nature. Peu d'enfants connaissent ce milieu : il y a de la boue, pas de toilettes, il ne faut pas faire de bruit...

Lorsqu'on demande avant la visite ce qu'on va voir dans la nature, il est évident pour la plupart des enfants qu'ils vont trouver des lions, des éléphants, des girafes, des tigres... mais contrairement à ce que peuvent penser certains adultes, ce n'est pas une déception pour eux de rencontrer la grenouille, le ver de terre ou l'escargot.

Au fil de visites, les enfants apprivoisent le lieu : ils suivent le fil des saisons en observant les changements de Victor le chêne, en observant l'état de la mare...

Des photos sont prises, regardées et commentées en classe. On part à la chasse aux petites bêtes, on fait des câlins aux arbres, on observe, on sent, on touche et peu à peu la nature devient familière.

Au fil des activités menées en classe, les enfants observent, nomment, dessinent ce qu'ils observent.

Petit à petit, ils prennent conscience que la nature est partout : dans la cour, dans la classe. Il faut parfois interrompre les activités pour observer l'araignée qui descend de son fil ou le grillon qui vient de passer sur le tapis mais c'est le risque à prendre, le signe aussi de l'intérêt des enfants.



L'achat d'un broyeur... une heureuse initiative écologique



En 2009 notre Conseil d'Administration décidait d'acheter un broyeur à végétaux pour le mettre à disposition des adhérents de Lo Parvi qui désiraient transformer leurs déchets verts ligneux en Bois Raméal Fragmenté (BRF) et les réutiliser sur leurs espaces privés.

Cet achat, impulsé par Claude Bouvier administrateur de Lo Parvi, avait essentiellement un objet éducatif et de préservation de notre patrimoine naturel.

En effet le traitement sur place de ces déchets végétaux et leur restitution dans leur lieu de production ne comporte que des avantages. D'une part, il entraîne une moindre pollution qu'en les brûlant ou en les transportant à la déchetterie (voir l'encart p.4), d'autre part, la décomposition du BRF augmente la faune et la flore des sols, amende les cultures et limite la déshydratation des terrains. Bien sûr l'utilisation du BRF demande une certaine expérience pour être efficace, sinon il peut avoir des effets néfastes, mais ceci est le propre de toutes nos interventions culturelles.

Cette opération n'a pas connu le succès escompté auprès de nos adhérents.

Le SICTOM du canton de Morestel avait entrepris une action de collecte de « déchets verts » et installé une plate-forme de compostage. Nous lui avons proposé de mettre à la disposition de ses ayants droit notre broyeur et de populariser son utilisation. Une convention a été établie. Au bout de deux années de fonctionnement, ce service a connu un réel succès.

Le SICTOM a mis en place une enquête de satisfaction qui a aussi visé à mieux connaître la typologie de l'emprunteur, 41 des 54 utilisateurs ont répondu. Voici un résumé de celle-ci :

Il s'agit principalement d'une personne entre 30 et 60 ans, vivant en couple avec ou sans enfants, soit retraité soit actif dans une profession de cadre. 37% des enquêtés sont membres d'une association. Pour 88% d'entre eux, il s'agit de leur résidence principale et en sont propriétaires. 3/4 d'entre eux ont un jardin potager et d'agrément. 61% ont un terrain arboré et entouré de haies. Pour les trois quarts, le terrain a une superficie de plus de 2000 m².

L'enquête a aussi pour but de connaître les pratiques des foyers dans leur gestion des déchets verts.

90% des questionnés réalisent du compost ; 57% d'entre eux depuis plus de cinq ans et quasiment tous l'utilisent. Dix personnes sont intéressées pour suivre une formation « guide-composteur ». Avant l'utilisation du broyeur, les tailles étaient, dans la plupart des cas, apportées en déchetterie ou brûlées.





COMPARAISON AVEC LES FEUX DE JARDIN

Equivalence en km parcourus par un véhicule diesel dans le cas où les foyers auraient brûlé leurs tas de branchages par mètre cube (km/m³) (1) : **3500**

Equivalence en km parcourus par un véhicule diesel dans le cas où l'ensemble des foyers utilisateurs auraient brûlé leurs tas de branchages pour la totalité des foyers (km) (1) : **661 500**

COMPARAISON AVEC LA FILIERE DECHETERIE

Distance moyenne parcourue par un mètre cube de végétaux traités dans la filière déchèterie (km/m³) (2) : **21, 25**
Distance parcourue aller/retour pour amener le broyeur au domicile des foyers (km/m³) : **Entre 5 à 12 km par m³**

(1) Sur la base qu'un feu de 50kg équivaut à la pollution engendrée (particules fines) par un véhicule diesel parcourant 3 500 km (source : service environnement du conseil général Isère).

(2) Distance moyenne du domicile de l'usager jusqu'à la déchèterie (un trajet d'un mètre cube (volume remorque) * 20km/m³ aller/retour) + du regroupement des bennes des végétaux des déchèteries sur la plateforme de Passins (trajet de 20 km aller/retour d'une benne de 30m³, soit 0,7 km/m³) + la livraison du broyat de la plateforme chez l'agriculteur (trajet de 30km aller/retour dans une benne de 55m³, soit 0,55 km/m³), sans compter une part de déplacement du matériel servant au broyage et aussi du matériel agricole servant à la transformation du broyat en compost.

Le service de prêt du broyeur donne satisfaction aux emprunteurs. Sur l'ensemble des personnes ayant répondu à cette question : 98% sont satisfaits de la démonstration, 85% de la qualité du broyat, 85% de sa disponibilité, 90% de sa facilité d'utilisation, 88% de son tarif et 75% de sa rapidité d'exécution.

Les difficultés rencontrées sont le bourrage fréquent, une machine pas assez puissante et pas adaptée aux gros volumes, un délai trop long de réservation, une goulotte d'introduction des branchages trop étroite et une évacuation de sortie par le bas mal étudiée.

Mais le bilan est très positif car 98% des enquêtés utilisent le broyat en majorité en paillage du jardin, des haies, arbres et massifs, pour la réalisation d'allées et bordures, pour mélanger au compost et l'allumage du poêle à bois. 88% souhaitent le réemprunter, la plupart des cas une fois par an.

L'opération de prêt d'un broyeur à domicile donne donc une satisfaction générale du point de vue :

- **de l'usager** comme le résume l'analyse de l'enquête,
- **de notre association** par rapport aux objectifs que nous nous étions fixés, du temps d'utilisation de la machine et, surtout du porter à connaissance de ce procédé dans un but environnemental
- **du SICTOM** par rapport aux objectifs de réduction des déchets inscrits dans le programme de prévention des déchets mais aussi pour offrir à ses usagers demandeurs une alternative à la déchèterie.

Pour autant, cette opération ne permet pas de respecter un équilibre budgétaire. En effet si le coût horaire demandé (10 euros pour les adhérents de Lo Parvi et 15 pour les ayants droit du Sictom) couvre les frais de fonctionnement, il ne permet pas le remplacement du matériel.

Cette opération reste pour le moment une réussite surtout pédagogique et écologique.

De plus, on constate que l'utilisation du broyeur à domicile est moins impactante sur l'environnement que l'usage de la déchèterie pour y déposer les végétaux. C'est d'autant plus vrai par rapport au brûlage de ces derniers chez soi. De plus, il n'est pas pris en compte l'économie en eau et/ou en achat de paillis pour le jardin et le développement de la vie organique dans le jardin permis par la réalisation et l'usage de broyat. Pour autant, il existe une marge de progrès qui consiste à réunir plusieurs foyers d'une rue, d'un quartier, afin de « rentabiliser » le transport du broyeur. Le SICTOM travaille sur ce point.

En conclusion

Au cours du dernier Conseil d'Administration (le 13 janvier) Lo Parvi a décidé de poursuivre la collaboration avec le syndicat. La convention est donc renouvelée pour l'année 2014. Le fonctionnement et les frais de participation demandés à l'usager restent identiques à l'année écoulée.

En 2014, le SICTOM va étendre l'action « broyage » grâce à l'achat d'un gros broyeur tracté à usage des services espaces verts des communes. Cette opération sera encadrée par des formations sur l'usage de la machine et du broyat aux agents municipaux. Le SICTOM de la Tour du Pin qui s'est associé à celui de Morestel disposait d'un broyeur, celui-ci devrait être remis en état et proposé aux utilisateurs.

Nous pensons avoir gagné le pari de susciter ce besoin auprès d'un public non initié. Nous souhaitons que le SICTOM reprenne l'action dans sa globalité.

Un Grand merci à Claude Bouvier qui s'est beaucoup investi dans cette action, aux administrateurs du SICTOM qui ont développé ce service et à Elise Corlet chargée de mission au Sictom qui a suivi cette opération et rédigé son bilan d'où est extrait cet article.

Lucien Moly



Agenda & Manifestations

**Prochain Conseil d'Administration le
lundi 10 février à 20 heures à Cozance.**

Ordre du jour :

- Préparation de l'assemblée générale,
- Questions diverses

Côté... Photos...

Vernissage du 10ème concours photos

"les couleurs de la nature"

Il aura lieu à la médiathèque de Montaliéu le Sam 15/02/ à partir de 17 h, 33 participants, 92 photos, une très belle réussite pour cet anniversaire. Les spectacles colorés de la nature, nous permettront de rêver, de s'émerveiller, et de respirer à l'aise les nuances de l'arc-en-ciel sur tous les clichés.

En plus de l'exposition, une place sera réservée à la présentation de la plaquette reptiles et des photos qui l'accompagnent.

...également

24 membres du club photo de Morestel exposent 128 images de qualité couleur et noir & blanc à la Galerie de peinture (à côté du cinéma "le Dauphin"), ouvert tous les W E jusqu'au 16 mars 2014.

Réponse du «Marchers» de Noël



Qui est passé par ici et qui est repassé par là ?

Réponse : le ragondin et le surnulot

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LO PARVI
VEUILLEZ
D'ORES ET DÉJÀ NOTER
DANS VOS AGENDAS
LA DATE DE L'AG**

samedi 5 avril 2014

à 9 h

à la petite Salle des fêtes de
Courtenay (sous la mairie),
suite d'une auberge
loparvienne (espagnole)